

II<sup>o</sup> *Bois de chauffage*. — 1. Grand bois ; 2. Bureau ; 3. Rebut ; 4. Billonette ; 5. Billon ; 6. Cotteret (billon fendu) ; 7. Fagot picard ; 8. Faguettes ; 9. Bourrées ; 10. Pavillons de copeaux ; 11. Pavillons de bois rompu ; 12. Pavillons de bois de souches ; 13. Pavillons de racines.

Cette lettre donne des détails sur la longueur, la grosseur, le conditionnement et enfin le prix de vente de ces différentes sortes de bois.

A titre de comparaison, en 1930, nous constatons les changements suivants :

I<sup>o</sup> *Bois d'industrie*. — 1. Bois en grume ; 2. Traverses de chemin de fer ; 3. Bois de mine.

II<sup>o</sup> *Bois de chauffage*. — 1. Grand bois ; 2. Brigot ; 3. Petit brigot pour cotterets ; 4. Rebut et rompus ; 5. Charbonnette. Les fagots, faguettes et bourrées ne trouvent plus d'acheteurs, les plus grosses branches sont transformées en charbonnette, les autres brûlées sur place.

\*\*

*Entrée solennelle de Henri II  
et de Catherine de Médicis à Compiègne  
— 1547 —*

par M. HAMON

En 1547, aussitôt après le sacre de Reims, il y eut grande affluence vers Compiègne, où l'on voulait assister à la réception organisée en l'honneur des jeunes hôtes royaux.

M. Hamon a découvert la relation donnant la description de cette magnifique entrée.

Les splendeurs en furent telles qu'on croirait entendre un récit des Mille et une Nuits. Entre autres merveilles, le vieux lion héraldique de Compiègne alimentait d'un vin généreux les bassins, où pouvait se désaltérer la foule du cortège royal.

Les portraits et la biographie de Catherine

de Médecis et de Henri II jusqu'à 1547, d'après Brantôme et les auteurs de l'époque, ont heureusement complété la communication très appréciée de M. Hamon.

\*  
\*\*

*Errata* (examen critique de quelques travaux de la Société historique)

*Du rôle de la Commission de publication*

par M. Carolus BARRÉ, président de la Société

Au moyen de quelques exemples bien choisis, M. Carolus Barré nous a prouvé la nécessité de vérifier soigneusement les sources et les références produites à l'appui de tous travaux historiques, et l'utilité d'une Commission de publication vigilante, afin d'éviter, dans toute la mesure du possible, de laisser publier des *erreurs de fait*, comme malheureusement cela est arrivé trop souvent.

Il rappelle qu'il existe d'ailleurs à Paris un Comité des Travaux historiques à la compétence duquel on peut toujours avoir recours avec fruit.

En somme, l'importance du rôle de la Commission de publication, qui est d'ailleurs bien indiquée dans les statuts de la Société, a été nettement démontrée et précisée par des exemples concrets pris dans la liste des *errata* relevée par l'auteur dans nos publications.

\*  
\*\*

Ordre du jour de la prochaine séance, qui aura lieu le vendredi 20 mars, à 14 heures précises, à l'Hôtel de Ville de Compiègne :

M. E. PATTE. — Croix de Malte et fleur de lys gravées sur des menhirs de l'Oise.

M. HÉMERY. — Les séjours de la 53<sup>e</sup> D. I. dans l'Oise : VI. Le Repli allemand.